



جامعة سيدي محمد بن عبد الله بفاس
UNIVERSITÉ SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH DE FÈS
كلية الآداب والعلوم الإنسانية سايس - فاس
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES SAÏS-FÈS



2^{ÈME} ÉDITION DU COLLOQUE INTERNATIONAL (CSI'ESS)

SOUS LE THÈME :

LE MODELE DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU MAROC A LA LUMIERE DES EXPERIENCES INTERNATIONALES

CENTRE DE FORMATIONS ET DES CONFÉRENCES
DE L'UNIVERSITÉ SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH, FÈS
(À CÔTÉ DU CHU, FÈS)

LES 17 ET 18
M A R S
2023

كلية الاقتصاد والتجارة - كلميم
FACULTÉ D'ÉCONOMIE ET DE GESTION - GUELMIM



الجمعية المغربية للشبكة الاقتصادية والاجتماعية والتضامنية
REMESS
Moroccan Network of Social and Solidarity Economy

مكتب تنمية التعاون
Office du Développement de la Coopération



CR34
Intervention et
politiques sociales



الشبكة الجماعية المحلية ميسور



جهة فاس - مكناس
Région Fès-Meknès



ARGUMENTAIRE

Avec un parterre de partenaires régionaux, nationaux et internationaux, le département de la sociologie de la faculté des lettres et des sciences humaines Sais-Fès au Maroc, organise son 2^{ème} colloque scientifique international de l'économie sociale et solidaire (CSI'ESS) autour du thème : « Le modèle de développement de l'économie sociale et solidaire au Maroc à la lumière des expériences internationales ».

Au Maroc, comme dans la plupart des pays du Sud, le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est resté longtemps sous l'emprise de l'Etat, avant d'être relativement libéralisé dans les années 1990, à la suite des plans d'ajustement structurel. A titre d'exemple, les coopératives dans leur conception juridique actuelle ne se sont introduites au Maroc qu'en début du 20^{ème} siècle (ESCWA, 2014). Cependant, des formes traditionnelles (telles que Touiza¹, Louzia², Agadir³) ont toujours existé.

Aujourd'hui, en l'absence d'une loi qui organise l'ESS dans son ensemble, les programmes de développement aussi bien que la littérature, se focalisent sur le secteur coopératif plus que sur les autres formes organisationnelles de l'ESS, à savoir les mutuelles, les associations ou encore les fondations. En effet, l'adoption des cadres juridiques 24.83 en 1984 et 112-12 en 2016 relatifs aux coopératives a catalysé une dynamique significative de création des coopératives de différents types. Le nombre de coopératives a connu une augmentation spectaculaire après l'adoption de l'Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) en 2005. Ainsi, le nombre des coopératives est passé de 62 en 1957 à 4985 en 2005 pour atteindre 40.531 en 2020 (Office de Développement de la Coopération, (ODCO, 2021). La création d'associations a dépassé le nombre de 200.000 en 2021. Les coopératives se développent pour plus de la moitié dans des activités liées à l'agriculture et se caractérisent par un caractère familial et tribal, ce qui peut altérer le principe de libre adhésion qui caractérise le travail coopératif en général (Damamme, 2011; Montanari et Bergh 2019).

Par ailleurs, si les organisations de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) constituent de vrais pourvoyeurs d'emploi, elles ne participent au PIB des pays du Maghreb que d'un taux oscillant entre 1 et 2%. Malgré cette faible contribution, le nombre d'emplois créées (4% de la population en emplois directs) reste important (Arouch 2011 ; Forum Euro-Méditerranéen des Instituts de Sciences Économiques (FEMISE), 2014).

Même si la crise sanitaire de la Covid-19, a touché plus sérieusement le secteur de l'ESS parmi d'autres, la participation de ce dernier en matière de résilience et d'innovation fait de lui un véritable moteur de développement (Bouchard, 2006). En théorie, ses principes de liberté, égalité, non-domination du capital et réciprocité (Laville, 2001) sont favorables à la solidarité, à la démocratie et à la recherche de l'intérêt collectif (Jeantet, 2008). En effet, les crises favorisent la solidarité tout en permettant aux organisations de l'ESS l'adaptation, le rebond et la pérennisation de leurs projets socioéconomiques (Garrabé, et al., 2001). C'est pour cette raison que ce secteur est tantôt présenté par la littérature pertinente comme une alternative à l'économie de marché (Jeantet, 2008), tantôt comme un troisième secteur à part entière au côté des secteurs public et privé (Lipietz, 2001).

En effet, le nouveau modèle de développement (NMD) marocain fait des organisations et entreprises de l'ESS des vecteurs incontournables du changement social. Il vise à en faire un moyen de renforcement de l'impact social et économique par le biais de sa promotion en tant que secteur à part entière. Le NMD marocain ambitionne le dépassement de la vision péjorative des acteurs et des citoyens, qui présentent l'ESS en tant qu'économie de subsistance incapable de produire de la valeur ajoutée pour contribuer à

¹ Une forme de coopération et de mutualisation de services, dans les domaines de construction, forage des puits, etc. basé sur le principe de l'échange et de la réciprocité du service entre les membres de la collectivité

² Pratique basée sur l'achat en commun d'une bête en vue de l'abattre et de la répartir de manière collective et équitable.

³ Forme de stockage collectif de denrées alimentaires, surveillé à tour de rôle par les membres de la collectivité.

hauteur de 8% au PIB (*Rapport de la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement, 2021*). Une aspiration pareille ne peut être réalisée qu'à l'aune de diagnostics minutieux des contraintes et contradictions qui traversent l'écosystème de l'ESS marocaine, la capitalisation des acquis et des bonnes pratiques locales et mondiales.

L'objectif du colloque est de mettre sur pied une réflexion sur la portée de l'ESS à l'économie et à la société marocaine. Il s'appuiera tout d'abord, sur la présentation des prérequis d'une pratique sociale et solidaire de qualité dont l'objectif sera de vérifier le modèle dans son état actuel. Il éclairera ensuite les bonnes pratiques des pays qui ont réussi l'intégration de l'ESS dans leur modèle de développement socioéconomique. Ces « success » stories recueillies des cinq continents (Afrique, Europe, Asie, Amérique, Australie) du globe pourront ainsi servir à construire un cadre normatif qui facilitera l'application du modèle d'ESS au contexte marocain dans le but de créer un impact économique et social.

Cet événement scientifique vise à développer une réflexion sur l'expérience marocaine de développement de l'ESS, les objectifs étant de tirer un bilan clair et holistique, des acquis, des limites et des facteurs de blocage. Par ce brassage multidisciplinaire, il compte mobiliser à cet effet, des approches et méthodologies de recherche qui faciliteront la compréhension de la diversité des comportements des acteurs de l'ESS ; ceux-ci afin de mieux cerner l'éventuel changement de perceptions et d'attitudes. Nous anticipons que l'adoption d'un nouveau modèle de création d'organisations de l'ESS qui repose sur la richesse et le lien social, contribuera ainsi à des nouvelles modalités pour le développement marocain.

Les disciplines des sciences humaines et sociales (*sociologie, anthropologie, économie, géographie, etc.*) qui seront représentées sont invitées de tirer un bilan multidimensionnel qui met en avant les derniers acquis, les limites, les facteurs de succès et d'échec. Ceci permettra d'évaluer la politique publique et sa convergence en matière de création d'emploi et d'inclusion (des jeunes et des femmes, des personnes en situation de handicap). Le colloque révélera ainsi la juste place de l'ESS dans le nouveau modèle de développement au Maroc. Un ouvrage collectif sera publié de cette riche rencontre scientifique.

Cet événement porte sur deux sessions, déclinées en deux sections et quatre axes :

Session 1 : Développement de l'ESS au Maroc : constats et éclairage multidisciplinaire

Axe 1 : Développement et politique publique de l'ESS : réalisations et enjeux

Axe 2 : Innovation, résilience et rôle inclusif de l'ESS

Session 2 : Expériences internationales et perspectives de développement de l'ESS au Maroc

Axe 3 : Expériences internationales en matière d'ESS : Etat des lieux et bonnes pratiques

Axe 4 : Quel modèle de développement pour l'ESS au Maroc de demain ?



DATES

- **5 Décembre 2022** : Lancement de l'appel à communication
- **5 Janvier 2023** : Dernier délai de réception des résumés/Axes (entre 300 et 500

mots)

- **10 janvier 2023** : Réponse aux auteurs et demande d'envoi des papiers intégraux (entre 6000 et 8000 mots bibliographie et illustrations comprises, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1,5)
- **15 février 2023** : Dernier délai de réception des papiers intégraux
- **28 février 2023** : Programme du colloque
- **17 et 18 Mars 2023** : Tenue du colloque international.

Les résumés et les papiers intégraux sont à envoyer aux deux adresses email suivantes :

colloque.essmaroc2023@gmail.com et saadeddine.igamane@usmba.ac.ma



CRITERES EDITORIAUX

Les résumés

- Les résumés peuvent être rédigés en arabe, en anglais ou en français et doivent être écrits en Times New Roman (12/1.5) pour le français et l'anglais et en Sakkal Majalla (14/1.5) pour l'arabe.
- Ils doivent contenir entre 300 et 500 mots (tout compris) et être présentés comme suit :
- ✓ Titre : en lettres minuscules en gras (255 caractères maximum espaces compris).
- ✓ Auteurs : nom et prénom de l'auteur en minuscule.
- ✓ 3 auteurs au maximum sont acceptés pour chaque résumé.
- ✓ L'auteur désigné comme correspondant lors de la soumission la première version sera le référent pour toutes informations concernant la soumission. Il doit être identifié par une étoile en exposant après le nom.
- ✓ Affiliation : identifiée entre parenthèses après chaque auteur (le statut, l'établissement, la ville et le pays).
- ✓ Le résumé peut inclure une ou plusieurs références bibliographiques (au maximum 3 références intégrées dans le texte (APA)).

Les textes

- Les textes peuvent être rédigés en arabe, en anglais ou en français et doivent être écrits en Times New Roman (12/1.5) pour le français et l'anglais et en sakkal Majalla (14/1.5) pour l'arabe.
- Ils doivent être précédés par deux résumés de maximum 300 mots, l'un avec la langue du texte et l'autre en anglais. Concernant les articles en anglais, le deuxième résumé doit être en français.
- Ils doivent contenir entre 6000 et 8000 mots bibliographie et illustrations comprises et être présentés comme suit :
- ✓ Titre : en lettres minuscules en gras (255 caractères maximum espaces compris).
- ✓ Auteurs : nom et prénom de l'auteur en minuscule.
- ✓ 3 auteurs au maximum sont acceptés pour chaque **texte**.
- ✓ Affiliation : identifiée entre parenthèses après chaque auteur (le statut, l'établissement, la ville et le pays).
- ✓ L'auteur déjà désigné comme correspondant lors de la soumission du résumé demeurera le

réfèrent pour toutes informations concernant la soumission et la publication des textes.

- ✓ Les textes doivent comporter les parties suivantes : Contexte, Objectifs, Méthode, Résultats et Discussion puis Conclusion.
- ✓ Les références bibliographiques doivent être intégrées dans le texte (APA).
- Une Bibliographie doit être présentée à la fin du texte comme suit :
 - ✓ Pour un ouvrage à auteur unique
 - o Lipietz A. (2001). Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment ?, La Découverte, Paris.
 - ✓ Pour un ouvrage à plusieurs auteurs
 - o El Kandoussi F., Omari S. et M'Zali B. (2011). Les coopératives féminines d'argan au Maroc : un domaine propice à la mise en place de la démarche de développement durable, Université IBN Zohr Agadir, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, ESG UQAM.
 - ✓ Pour un chapitre de livre
 - o Tozy M. (2002). Des tribus aux coopératives ethno-lignagères, in : Mutations sociales et réorganisation des espaces steppiques. Ed. M. Mahdi. Fondation Konrad Adenauer : Maroc.
 - ✓ Pour un article à auteur unique
 - o Lebdaoui K. (2022). Liens familiaux au cœur des coopératives agricoles au Maroc : quels impacts ?, Alternatives Rurales 9
 - ✓ Pour un article à plusieurs auteurs
 - o Montanari, B. & Bergh, S. (2019). Une analyse genrée des activités génératrices de revenus (AGR) dans le cadre du Plan Maroc vert : à qui profite-t-il ?. Maghreb - Machrek, 242, 49-66. <https://doi.org/10.3917/machr.242.0049>
 - ✓ Pour un rapport
 - o Commission Spéciale sur le Modèle de Développement. (2021). Le Nouveau Modèle de Développement, Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous, Rapport Général, Maroc.
- Les meilleurs articles seront publiés dans un ouvrage collectif avec ISBN ou ISNN.



COMITE DE PILOTAGE

PROFESSEUR(E)	UNIVERSITE
Bousbaa Amal	Université Hassan II, Casablanca
Bouziari Meryem	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
El Ghazoui Mounir	Vice-président du Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire (REMESS)
El Hassani Sidi Mohamed	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
El Msaouri Nouredine	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Fadil Mohamed	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Igamane Saadeddine	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Lebdaoui Kawtar	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Mhamdi Abdelkader	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Nouib Abdellah	Université Ibn Zohr, Agadir



COMITE SCIENTIFIQUE

PROFESSEUR(E)	UNIVERSITE
Abraouz Fatima Ezzahra	Université Ibn Zohr, Agadir
Aguenane Nouredine	Université Ibn Zohr, Agadir
Alaoui Derkaoui Mokhlis	Université Ibn Zohr, Agadir
Belhaj Youssef	Université Moulay Ismail, Meknès
Bencharki Mohammed	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Benchekara Mohammed	Université Moulay Ismail, Meknès
Bouanani Jalila	Université Hassan premier

Bousbaa Amal	Université Hassan II, Casablanca
Bouziani Meryem	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Chaouki Mohamed	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Christian Jette	École de travail social, Université de Montréal, Canada
Daabaji Abouziane	Université Moulay Ismail, Meknès
Diani Asmae	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Drouich Salah	Université Ibn Zohr, Agadir
El Fatin Abdelfattah	Université Hassan II, Casablanca
El Ganich Said	Université Sultan Moulay Slimane, Beni Mellal
El Hassani Sidi Mohamed	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
El Houmidi Sara	Université Ibn Zohr, Agadir
El Khourchi Baba	Université Ibn Zohr, Agadir
EL Mezddoughy Khalid	Université Ibn Zohr, Agadir
El Msaouri Nouredin	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
El Wazani Youssef	Université Ibn Zohr, Agadir
Fadil Mohamed	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah , Fès
Fali Hanan	Université Ibn Zohr, Agadir
Igamane Saadeddine	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Ikkou Lhoussaine	Université Ibn Zohr, Agadir
Jebbar Abdelali	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Jebbar Larbi	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Ladraa Salwa	Université Mohamed V, Rabat
Lebdaoui Kawtar	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Lemercier Elise	Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF)
Lyet Philippe	Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF)
Maa El Ainin Cheikh Naama	Université Ibn Zohr, Agadir
Magdoud Amina	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Makrane Ibrahim	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Manal Benatiya Andaloussi	Université Chouaib Doukkali, El Jadida
Filippi Maryline	Revue Internationale de l'économie sociale (RECMA)
Mhamdi Abdelkader	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès

Montanari Bernadette	Interdisciplinary Institute for Social Sciences (2i2s), Fès
Moubarik Redouane	Université Cadi Ayad, Marrakech
Mouhoute Nawal	Interdisciplinary Institute for Social Sciences (2i2s), Fès
Moulay Driss El Maarouf	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Mourchid Mohamed	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Nouib abdellah	Université Ibn Zohr, Agadir
Ouazzani Ahmed	Université Abdelmalek Essaadi, Tanger
Rizqi Nabil	Université Abdelmalek Essaadi, Tanger
Saadani Sanaa	Institut National de l'Action Sociale, Tanger
Sakkal Khadija	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Stoessel-Ritz Josiane	Université de Haute-Alsace, France
Tabin Jean-Pierre	Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), Laboratoire de recherche santé-social (LaReSS-HETSL)
Youssef El Kaidi	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Yvette Molina	Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF)



COMITE D'ORGANISATION

PROFESSEUR(E)	UNIVERSITE
Nouib Abdellah	Université Ibn Zohr, Agadir
Bencharki Mohammed	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Bousbaa Amal	Université Hassan II, Casablanca
Bouziyani Meryem	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
El Ghazoui Mounir	Vice-président du Réseau Marocain de l'ESS (REMESS)
El Hassani Sidi Mohamed	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
El Msaouri Nouredine	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Fadil Mohamed	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Igamane Saadeddine	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Jebbar Abdelali	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Lebdaoui Kawtar	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Mhamdi Abdelkader	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Sekkal Khadija	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Etudiants du Master « Sociologie de l'Economie Sociale et Solidaire »	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès



PARTENAIRES

- Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF)
- Faculté d'Economie et de Gestion de Guelmim
- La Mutuelle Générale du Personnel des Administrations Publiques du Maroc
- La région de Fès-Meknès
- La Revue Internationale de l'Economie Sociale (RECMA)
- La ville de Fès-Meknès
- Le Réseau Africain de l'Economie Sociale et Solidaire
- Le Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire
- Master Sociologie de l'économie sociale et solidaire, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès.
- Office de Développement de la Coopération (OCDO)